ASSOCIATION D'ACTION EDUCATIVE DU PAS DE CALAIS.

Siège social : Maison des sports,
9 rue jean BART
ANGRES (62 143)

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Relatif à l'exercice de 12 mois clos le 31/12/2022

Cabinet 2G AUDIT

Siège social : 1 Avenue Paul Michonneau, 62000 ARRAS

Membre de la Compagnie Régionale de **DOUAI**

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS
Relatif à l'exercice de 12 mois clos le 31/12/2022

A l'assemblée générale de l'AAE

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'AAE relatifs à l'exercice de 12 MOIS mois clos le 31/12/2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de votre entité à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 01/01/2022 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que **les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes],**

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans les documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres de l'association .

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement de l'entité relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'entité ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre Association.
Une description plus détaillée de nos responsabilités de commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels figure dans l'annexe du présent rapport en fait partie intégrante.

Fait à ARRAS, le 15/05/2023

Les Commissaires aux Comptes

2G AUDIT

Germain GLORIAN

2G AUDIT
1 Av Paul Michonneau 62000 ARRAS
RCS Arras : 908 545 155
SAS au capital de 1.000€

ANNEXE

Description détaillée des responsabilités du commissaire aux comptes

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'entité à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

BILAN ACTIF

ASSOCIATION D'ACTION EDUCATIVE

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

ACTIF	Exercice du 01/01/2022 au 31/12/2022 Brut	Amort. & Dépréc.	Net	01/01/2021 au 31/12/2021
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Concessions, brevets et droits similaires				
Autres				
Immobilisations incorporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techn., matériel et outil. ind.	14 306.33	7 792.27	6 514.06	6 329.71
Autres	57 827.15	33 962.87	23 864.28	23 662.72
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Biens reçus par legs ou d. dest. à être cédés				
Immobilisations financières				
Participations et créances rattachées	500.00		500.00	500.00
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres	400.00		400.00	400.00
TOTAL (I)	**73 033.48**	**41 755.14**	**31 278.34**	**30 892.43**
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Créances				
Créances clients, usagers et comptes ratt.	7 210.00		7 210.00	5 575.00
Créances reçues par legs ou donations				
Autres	33 773.32		33 773.32	47 386.43
Valeurs mobilières de placement				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	398 141.05		398 141.05	410 126.31
Charges constatées d'avance	707.48		707.48	997.70
TOTAL (II)	**439 831.85**		**439 831.85**	**464 085.44**
Frais d'émission des emprunts (III)				
Primes de remboursement des emprunts (IV)				
Ecarts de conversion actif (V)				
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	**512 865.33**	**41 755.14**	**471 110.19**	**494 977.87**

SAS 2G AUDIT

BILAN PASSIF

ASSOCIATION D'ACTION EDUCATIVE

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

PASSIF	Exercice du 01/01/22 au 31/12/22	Exercice du 01/01/21 au 31/12/21	Variation N / N-1 en valeur	Variation N / N-1 en %
FONDS PROPRES				
Fonds propres sans droit de reprise				
Fonds propres statutaires	333 213.26	269 624.14	63 589.12	23.58
Fonds propres complémentaires				
Fonds propres avec droit de reprise				
Fonds propres statutaires				
Fonds propres complémentaires				
Ecarts de réévaluation				
Réserves				
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves pour projet de l'entité				
Autres				
Report à nouveau				
Excédent ou déficit de l'exercice	11 564.57	63 589.12	-52 024.55	-81.81
Situation nette (sous total)	*344 777.83*	*333 213.26*	*11 564.57*	*3.47*
Fonds propres consomptibles				
Subventions d'investissement	9 085.97	13 011.91	-3 925.94	-30.17
Provisions réglementées				
TOTAL (I)	**353 863.80**	**346 225.17**	**7 638.63**	**2.21**
FONDS REPORTÉS ET DÉDIÉS				
Fonds reportés liés aux legs ou donations				
Fonds dédiés	40 753.88	71 685.09	-30 931.21	-43.15
TOTAL (II)	**40 753.88**	**71 685.09**	**-30 931.21**	**-43.15**
PROVISIONS				
Provisions pour risques				
Provisions pour charges				
TOTAL (III)				
DETTES				
Emprunts obligataires et assimilés (titres associatifs)				
Emprunts et dettes auprès des etbs de crédit				
Emprunts et dettes financières diverses				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	23 403.77	28 431.85	-5 028.08	-17.68
Dettes des legs ou donations				
Dettes fiscales et sociales	53 088.74	48 635.76	4 452.98	9.16
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes				
Instruments de trésorerie				
Produits constatés d'avance				
TOTAL (IV)	**76 492.51**	**77 067.61**	**-575.10**	**-0.75**
Ecarts de conversion passif (V)				
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV+V)	**471 110.19**	**494 977.87**	**-23 867.68**	**-4.82**

SAS 2G AUDIT

COMPTE DE RÉSULTAT

ASSOCIATION D'ACTION EDUCATIVE

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

	Du 01/01/22 au 31/12/22	Du 01/01/21 au 31/12/21	Variation N / N-1 en valeur	en %
PRODUITS D'EXPLOITATION				
Cotisations	7 570.00	6 610.00	960.00	14.52
Ventes de biens et services				
Ventes de biens				
Dont ventes de dons en nature				
Ventes de prestations de service	6 465.00	8 808.00	-2 343.00	-26.60
Dont parrainages				
Produits de tiers financeurs				
Concours publics et subventions d'exploitation	475 447.21	480 490.50	-5 043.29	-1.05
Versements des fondateurs ou cons. dotation consomptible				
Ressources liées à la générosité du public				
Dons manuels	12 910.69	1 892.34	11 018.35	582.26
Mécénats				
Legs, donations et assurances-vie				
Contributions financières				
Reprises sur amorts, dépr., prov. et transf. charges	556.22		556.22	
Utilisations des fonds dédiés	60 531.21	67 787.24	-7 256.03	-10.70
Autres produits	1.00	5.65	-4.65	-82.30
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION (I)	**563 481.33**	**565 593.73**	**-2 112.40**	**-0.37**
CHARGES D'EXPLOITATION				
Achats de marchandises				
Variation de stock				
Autres achats et charges externes	233 972.20	207 102.38	26 869.82	12.97
Aides financières	6 255.00	400.00	5 855.00	
Impôts, taxes et versements assimilés	3 426.52	3 453.78	-27.26	-0.79
Salaires et traitements	212 882.04	191 772.39	21 109.65	11.01
Charges sociales	60 440.90	54 506.11	5 934.79	10.89
Dotations aux amortissements et aux dépréciations	13 063.34	10 500.37	2 562.97	24.41
Dotations aux provisions				
Reports en fonds dédiés	29 600.00	71 333.42	-41 733.42	-58.50
Autres charges	4.10	22.73	-18.63	-81.96
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION (II)	**559 644.10**	**539 091.18**	**20 552.92**	**3.81**
RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	**3 837.23**	**26 502.55**	**-22 665.32**	**-85.52**
PRODUITS FINANCIERS				
De participation				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés				
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges				
Différences positives de change				
Produits nets sur cessions de VMP	971.96	351.68	620.28	176.38
TOTAL DES PRODUITS FINANCIERS (III)	**971.96**	**351.68**	**620.28**	**176.38**
CHARGES FINANCIÈRES				
Dotations aux amortissements, aux dépréc. et aux prov.				
Intérêts et charges assimilées				
Différences négatives de change				
Charges nettes sur cessions de VMP				
TOTAL DES CHARGES FINANCIÈRES (IV)				
RÉSULTAT FINANCIER (III - IV)	**971.96**	**351.68**	**620.28**	**176.38**
RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV)	**4 809.19**	**26 854.23**	**-22 045.04**	**-82.09**

SAS 2G AUDIT

COMPTE DE RÉSULTAT

ASSOCIATION D'ACTION EDUCATIVE

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

	Du 01/01/22 au 31/12/22	Du 01/01/21 au 31/12/21	Variation N / N-1 en valeur	en %
PRODUITS EXCEPTIONNELS				
Sur opérations de gestion	2 000.00	42 643.22	-40 643.22	-95.31
Sur opérations en capital	4 755.38	2 006.47	2 748.91	137.00
Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges				
TOTAL DES PRODUITS EXCEPTIONNELS (V)	**6 755.38**	**44 649.69**	**-37 894.31**	**-84.87**
CHARGES EXCEPTIONNELLES				
Sur opérations de gestion		7 914.80	-7 914.80	-100.00
Sur opérations en capital				
Dotations aux amortissements, aux dépréc. et aux prov.				
TOTAL DES CHARGES EXCEPTIONNELLES (VI)		**7 914.80**	**-7 914.80**	**-100.00**
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (V - VI)	**6 755.38**	**36 734.89**	**-29 979.51**	**-81.61**
Participation des salariés aux résultats (VII)				
Impôts sur les bénéfices (VIII)				
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V)	**571 208.67**	**610 595.10**	**-39 386.43**	**-6.45**
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VII + VIII)	**559 644.10**	**547 005.98**	**12 638.12**	**2.31**
EXCÉDENT OU DÉFICIT	**11 564.57**	**63 589.12**	**-52 024.55**	**-81.81**

SAS 2G AUDIT

ANNEXE DES COMPTES ANNUELS

ASSOCIATION D'ACTION EDUCATIVE

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

PRÉSENTATION

L'objet social de l'entité :

L'association a pour but d'apporter son soutien aux associations et plus particulièrement à celles agissant en faveur de la Jeunesse. Elle agit, soit par des secours individuels aux jeunes pour favoriser leur intégration dans ces Associations (dans la mesure où les fonds collectés le permettent), soit en apportant une aide pédagogique et technique sur le terrain auprès des responsables associatifs, et en menant des actions de formation pour les responsables, les usagers des structures et les volontaires en service civique.

La nature et le périmètre des activités ou missions sociales réalisées :

L'AAE du Pas de Calais intervient sur les 9 territoires du Département et fédère environ 762 associations en 2022, toutes différentes les unes des autres. Cela représente environ 1 000 associations suivies à l'année. Ces actions sont réalisées grâce à l'aide de 55 bénévoles sur les évènements dont 30 très impliqués.

L'AAE est reconnue comme lieu de ressources auprès duquel toute personne ou toute association peut trouver une aide, un soutien, un accompagnement personnalisé et une orientation pour la mise en oeuvre de projets associatifs.

L'AAE a également pour objectif de fédérer les associations du Pas de Calais, de créer du lien entre elles. Ses moyens d'actions sont la tenue de réunions de travail et d'assemblées périodiques, la publication d'un bulletin, les conférences, l'organisation d'activités et de manifestations, etc. et toutes initiatives pouvant aider à la réalisation de l'objet de l'association. Les activités de l'association sont fondées sur une démarche d'éducation populaire.

L'AAE du Pas de Calais aide les associations dans leurs démarches de constitution de dossiers de demandes de subvention et les accompagne dans leurs relations avec les institutions : Conseil Départemental, Etat, Conseil Régional, Municipalités, etc.

L'AAE émet aux différentes institutions des avis sur les propositions de subvention en tenant compte des diverses activités, sans procéder elle même à une quelconque répartition.

L'AAE apporte son soutien aux associations ou autre structure oeuvrant dans les champs de la jeunesse, de la citoyenneté, de la solidarité, du sport et de la culture.

Les moyens mis en oeuvre :

L'association travaille en étroite collaboration avec les associations de son réseau afin d'aider et soutenir les actions éducatives bénévoles dans les quartiers, et dans les villages au travers de 5 pôles :

- Elle accompagne à la création d'une association, au développement d'un projet, à la recherche de financement, à la rédaction de projet.
- Elle met en place des actions participatives en faveur des jeunes.
- Elle aide financièrement les jeunes afin qu'ils puissent s'engager dans une action personnelle ou associative.
- Elle met en place chaque année un programme de formation en adéquation aux besoins des territoires et des bénévoles.
- Elle aide les structures dans leurs démarches d'accueil de jeune en service civique.
- Elle organise des rencontres "Mobil'Asso" qui permettent de favoriser la prise de parole des habitants et leur implication dans les projets de leur quartier ou de leur village.
- Elle développe des outils comme la Boîte à Asso qui permet de mutualiser le matériel, les compétences mais aussi les formations avec les associations du territoire et enfin, la possibilité de faire appel à un chargé de communication.

FAITS CARACTÉRISTIQUES DE L'EXERCICE

SAS 2G AUDIT

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2022 dont le total est de 471 110.19 Euros, et le compte de résultat de l'exercice dégage un excédent de 11 564.57 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2022 au 31/12/2022.

Ces comptes annuels ont été établis le 06/04/2023.

D'autre part, aucun fait significatif ne mérite une information particulière.

RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- comparabilité et continuité de l'exploitation
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les comptes annuels au 31/12/2022 ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement N° 2014-03 du 5 juin 2014 relatif au plan comptable général, et celles du règlement n° 2018-06 du 5 décembre 2018 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif, qui réforme le règlement CRC 99-01.

Pour l'application du règlement relatif à la comptabilisation, l'évaluation, l'amortissement et la dépréciation des actifs, l'entité a choisi la méthode prospective.

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition, constitué de :

- leur prix d'achat (y compris droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux, escomptes de règlement),

Amortissements des biens non décomposables :

La période d'amortissement à retenir pour les biens non décomposables (mesure de simplification pour les PME) est fondée sur la durée d'usage.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée d'utilité ou de la durée d'usage prévue :

- Matériels et outillages	3 ans
- Matériels de transport	3 à 5 ans
- Matériel informatique	3 ans
- Mobilier	1 à 4 ans

PARTICIPATIONS, AUTRES TITRES IMMOBILISÉS, VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

L'association a souscrit 10 parts sociales lors de la création de la SARL SCIC " La Rat perché" pour un montant de 500 €. Cette particpation est de 7,14 %.

CRÉANCES

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

SAS 2G AUDIT

CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES

Convention d'occupation de locaux

Suivant convention en date du 28 juin 2018, le Conseil Départemental met à disposition de l'association des bureaux. L'association dispose de l'usage à titre gratuit de locaux d'une surface de 69,28 mètres carrés situés à l'étage de la Maison des sports. La valeur locative des locaux occupés est estimée à 7 247,40 € par an. Le montant des coûts de fonctionnement pris en charge par le département sont estimés à 5 750,24 € par an.

Bénévolat

Il a été procédé à la valorisation du temps consacré par les bénévoles aux actions de l'association durant l'année 2022, telles que :
- Les animations : le nombre d'heures total valorisé est de 150 heures. Le bénévolat est valorisé pour 1 893.36 euros ;
- Les organisations évènements : le nombre d'heures total valorisé est de 993 heures. Le bénévolat est valorisé pour 12 534.04 euros ;
- Les commissions d'aide départementale du Pas de Calais : le nombre d'heures total valorisé est de 959 heures. Le bénévolat est valorisé pour 12 104.88 euros ;
- La visite asso : le nombre d'heures total valorisé est de 122.50 heures. Le bénévolat est valorisé pour 1 546.24 euros ;
- L'administration : le nombre d'heures total valorisé est de 941.80 heures. Le bénévolat est valorisé pour 11 887.78 euros ;
- Les formations : le nombre d'heures total valorisé est de 111.30 heures. Le bénévolat est valorisé pour 1 404.87 euros.

Les heures de bénévolat sont valorisées au taux du SMIC horaire de 11.27 € applicable en 2022, majoré d'un taux moyen de charges sociales de 12 %.

Le bénévolat total est valorisé pour un montant de 41 371.18 euros.

Abandon de frais de bénévolat :

Certains bénévoles ont abandonné les remboursements de ses frais de déplacements.
Cet abandon s'élève à 1 399.69 €.

SAS 2G AUDIT

IMMOBILISATIONS CORPORELLES

ASSOCIATION D'ACTION EDUCATIVE

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

CADRE A	IMMOBILISATIONS	V. brute des immob. début d' exercice	Augmentations suite à réévaluation	Augmentations acquisitions
INCORPOR.	Frais d'établissement et de développement **TOTAL**			
	Autres postes d'immobilisations incorporelles **TOTAL**			
CORPORELLES	Terrains			
	Constructions : Sur sol propre			
	Constructions : Sur sol d'autrui			
	Constructions : Inst. générales, agencts & aménagts construct.			
	Installations techniques, matériel & outillage industriels	10 353.30		3 953.03
	Autres immos corporelles : Inst. générales, agencts & aménagts divers			
	Autres immos corporelles : Matériel de transport	31 256.24		
	Autres immos corporelles : Matériel de bureau & mobilier informatique	20 401.54		9 496.22
	Autres immos corporelles : Emballages récupérables & divers			
	Immobilisations corporelles en cours			
	Avances et acomptes			
	TOTAL	62 011.08		13 449.25
FINANCIERES	Participations évaluées par mise en équivalence			
	Autres participations	500.00		
	Autres titres immobilisés			
	Prêts et autres immobilisations financières	400.00		
	TOTAL	900.00		
	TOTAL GENERAL	62 911.08		13 449.25

CADRE B	IMMOBILISATIONS	Diminutions par virt poste	Diminutions par cessions	Valeur brute des immob. fin ex.	Réévaluation légale/Valeur d'origine
INCORPOR.	Frais d'établissement & dévelop. **TOTAL**				
	Autres postes d'immob. incorporelles **TOTAL**				
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions : Sur sol propre				
	Constructions : Sur sol d'autrui				
	Constructions : Inst. gal. agen. amé. cons				
	Inst. techniques, matériel & outillage indust.			14 306.33	
	Autres immos corporelles : Inst. gal. agen. amé. divers				
	Autres immos corporelles : Matériel de transport			31 256.24	
	Autres immos corporelles : Mat. bureau, inform., mobilier		3 326.85	26 570.91	
	Autres immos corporelles : Emb. récupérables & divers				
	Immobilisations corporelles en cours				
	Avances et acomptes				
	TOTAL		3 326.85	72 133.48	
FINANCIERES	Particip. évaluées par mise en équivalence				
	Autres participations			500.00	
	Autres titres immobilisés				
	Prêts & autres immob. financières			400.00	
	TOTAL			900.00	
	TOTAL GENERAL		3 326.85	73 033.48	

(1) Biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés

SAS 2G AUDIT

ÉTAT DES AMORTISSEMENTS

ASSOCIATION D'ACTION EDUCATIVE

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

CADRE A **SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES**

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Amortissements début d'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amorts sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
Frais d'établissement et de développement					
Fonds commercial					
Autres immobilisations incorporelles					
TOTAL					
Terrains					
Constructions	Sur sol propre				
	Sur sol d'autrui				
	Inst. générales agen. aménag.				
Inst. techniques matériel et outil. industriels		4 023.59	3 768.68		7 792.27
Autres immobs corporelles	Inst. générales agencem. amén.				
	Matériel de transport	15 220.42	4 671.25		19 891.67
	Mat. bureau et informatiq., mob.	12 774.64	4 623.41	3 326.85	14 071.20
	Emballages récupérables divers				
	TOTAL	32 018.65	13 063.34	3 326.85	41 755.14
	TOTAL GENERAL	**32 018.65**	**13 063.34**	**3 326.85**	**41 755.14**

CADRE B **VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES**

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		DOTATIONS			REPRISES			Mouv. net des amorts fin de l'exercice
		Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	Différentiel de durée	Mode dégressif	Amort. fiscal exceptionnel	
Frais d'établissement								
Fonds commercial								
Autres immobs incorporelles								
TOTAL								
Terrains								
Constr.	Sur sol propre							
	Sur sol autrui							
	Inst. agenc. et amén.							
Inst. techn. mat. et outillage								
A. immo. corp.	Inst. gales, ag. am div							
	Matériel transport							
	Mat. bureau mobilier inf.							
	Emballages réc. divers							
TOTAL								
Frais d'acquisition de titres de participations								
TOTAL GÉNÉRAL								
Total général non ventilé								

CADRE C	**Mouvements de l'exercice affectant les charges réparties sur plusieurs exercices**	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements	Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler					
Primes de remboursement des obligations					

SA8.2G AUDIT

ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES

ASSOCIATION D'ACTION EDUCATIVE

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

ÉTAT DES CRÉANCES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

	ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations				
	Prêts (1) (2)				
	Autres immobilisations financières		400.00		400.00
ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux				
	Autres créances clients		7 210.00	7 210.00	
	Créances rep. titres prêtés : prov. / dep. antér.				
	Personnel et comptes rattachés				
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux				
	Etat & autres coll. publiques	Impôts sur les bénéfices			
		Taxe sur la valeur ajoutée			
		Autres impôts, taxes & versements assimilés			
		Divers	33 254.47	33 254.47	
	Groupe et associés (2)				
	Débiteurs divers (dont créances rel. op. de pens. de titres)	(3)	518.85	518.85	
	Charges constatées d'avance		707.48	707.48	
	TOTAUX		**42 090.80**	**41 690.80**	**400.00**

Renvois
(1) Montant des
- Créances représentatives de titres prêtés
- Prêts accordés en cours d'exercice
- Remboursements obtenus en cours d'exercice

(2) Prêts & avances consentis aux associés (pers.physiques)

(3) Créances reçues par legs ou donations

SAS 2G AUDIT

COMPTES DE RÉGULARISATION - ACTIF

ASSOCIATION D'ACTION EDUCATIVE

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE

CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	MONTANT
Exploitation	707.48
Financières	
Exceptionnelles	
TOTAL	**707.48**

PRODUITS À RECEVOIR

PRODUITS À RECEVOIR INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	7 210.00
Autres créances	33 254.47
Disponiblités	
TOTAL	**40 464.47**

SAS 2G AUDIT

TABLEAU VARIATION DES FONDS PROPRES

ASSOCIATION D'ACTION EDUCATIVE

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

TABLEAU DE VARIATION DES FONDS PROPRES

Variation des fonds propres	À l'ouverture de l'exercice			Affectation	Augmentations	Diminutions	Solde à la fin de l'exercice
	avant règlement ANC 2018-06	règlement ANC 2018-06 au 01/01/2020	avec règlement ANC 2018-06 au 01/01/2020				
Fonds associatifs sans droit de reprise	269 624.14	-269 624.14					
Fonds propres sans droit de reprise							
Fonds propres statutaires		269 624.14	269 624.14		63 589.12		333 213.26
Fonds propres avec droit de reprise							
Réserves							
Excédent ou déficit de l'exercice	63 589.12		63 589.12		11 564.57	63 589.12	11 564.57
Subventions d'Investissement sur biens non renouvelables	13 011.91	-13 011.91					
Subventions d'Investissement		13 011.91	13 011.91			3 925.94	9 085.97
TOTAUX	**346 225.17**		**346 225.17**		**75 153.69**	**67 515.06**	**353 863.80**

SAS 2G AUDIT

TABLEAU DE SUIVI DES FONDS DÉDIÉS

ASSOCIATION D'ACTION EDUCATIVE

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

TABLEAU DE SUIVI DES SUBVENTIONS D'EXPLOITATION

	À l'ouverture de l'exercice			Utilisations				À la clôture de l'exercice	
Variation des fonds dédiés issue de	Montant global avant changement de méthode lié à l'ANC 2018-06	Impact du changement de méthode lié à l'ANC 2018-06	Montant global après changement de méthode lié à l'ANC 2018-06	Reports	Montant global	Dont remboursements	Transferts	Montant global	Dont fonds dédiés correspondant à des projets sans dépense au cours des deux derniers exercices
Subvention DRAJES - soutien associations	34 600.00		34 600.00		34 600.00				
Subvention départementale - RDV62 éducation populaire	8 500.00		8 500.00		187.72			8 312.28	
Subvention départementale - mini série				1 687.72				1 687.72	
Subvention CABBALR				10 000.00				10 000.00	
Subvention CALL - la jeunesse s'engage	11 376.21		11 376.21		11 376.21				
Subvention FDVA	5 000.00		5 000.00		5 000.00				
Subvention DRAJES - intervention en milieu scolaire				9 600.00				9 600.00	
TOTAL	**59 476.21**		**59 476.21**	**21 287.72**	**51 163.93**			**29 600.00**	

SAS 2G AUDIT

TABLEAU DE SUIVI DES FONDS DÉDIÉS

ASSOCIATION D'ACTION EDUCATIVE

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

RESSOURCES PROVENANT DE LA GÉNÉROSITÉ DU PUBLIC

Variation des fonds dédiés issue de	À l'ouverture de l'exercice			Reports	Utilisations		Transferts	À la clôture de l'exercice	
	Montant global avant changement de méthode lié à l'ANC 2018-06	Impact du changement de méthode lié à l'ANC 2018-06	Montant global après changement de méthode lié à l'ANC 2018-06		Montant global	Dont remboursements		Montant global	Dont fonds dédiés correspondant à des projets sans dépense au cours des deux derniers exercices
Don coeur d'étoile	351.67		351.67		351.67				
Don association ensemble et solidaire	11 857.21		11 857.21		703.33			11 153.88	
TOTAL	**12 208.88**		**12 208.88**		**1 055.00**			**11 153.88**	

SAS 2G AUDIT

TABLEAU DES SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT

ASSOCIATION D'ACTION EDUCATIVE

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

TABLEAU DES SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT

Subventions d'investissement	Soide à l'ouverture de l'exercice			Variation de l'exercice		Solde à la clôture de l'exercice
	Montant global avant changement de méthode lié à l'ANC 2018-06	Impact du changement de méthode lié à l'ANC 2018-06	Montant global après changement de méthode lié à l'ANC 2018-06	Augmentation	Diminution	Montant global
Montant nominal :						
Affectées à des biens non renouvelables						
Subvention CAF - camion	10 000.00					10 000.00
Subvention CAF mobil asso	6 152.63					6 152.63
Affectées à des biens renouvelables						
TOTAL	**16 152.63**					**16 152.63**
Quotes-parts virées au résultat :						
Affectées à des biens non renouvelables						
QP sur subvention	3 140.72			3 925.94		7 066.66
Affectées à des biens renouvelables						
TOTAL	**3 140.72**			**3 925.94**		**7 066.66**

SAS 2G AUDIT

ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES DETTES

ASSOCIATION D'ACTION EDUCATIVE

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

ÉTAT DES DETTES À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an & 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (1)				
Autres emprunts obligataires (1)				
Emprunts & dettes à 1 an max. à l'origine				
etbs de crédit (1) à plus d' 1 an à l'origine				
Emprunts & dettes financières divers (1)(2)				
Fournisseurs & comptes rattachés	23 403.77	23 403.77		
Personnel & comptes rattachés	27 803.37	27 803.37		
Sécurité sociale & autr organismes sociaux	23 326.87	23 326.87		
Etat & Impôts sur les bénéfices				
autres Taxe sur la valeur ajoutée				
collectiv. Obligations cautionnées				
publiques Autres impôts, tax & assimilés	1 958.50	1 958.50		
Dettes sur immobilisations & cpts rattachés				
Groupe & associés (2)				
Autres dettes (dt det. rel. opér. de titr.)				
Dette représentative des titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAUX	**76 492.51**	**76 492.51**		

Renvois
(1) Emprunts souscrits en cours d'exercice
Emprunts remboursés en cours d'exer.
(2) Montant divers emprunts, dett/associés

SAS 2G AUDIT

COMPTES DE RÉGULARISATION - PASSIF

ASSOCIATION D'ACTION EDUCATIVE

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

CHARGES À PAYER

CHARGES À PAYER INCLUSES DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	MONTANT
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	19 628.94
Dettes fiscales et sociales	40 399.24
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	
TOTAL DES CHARGES À PAYER	**60 028.18**

SAS 2G AUDIT

HONORAIRES VERSÉS COMMISSAIRES AUX COMPTES

ASSOCIATION D'ACTION EDUCATIVE

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

COMMISSAIRES AUX COMPTES

MONTANT DES HONORAIRES VERSÉS AUX COMMISSAIRES AUX COMPTES

	Exercice	Exercice N-1
Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés :	5 445	5 445
TOTAL	**5 445.00**	**5 445.00**

SAS 2G AUDIT

PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELS

ASSOCIATION D'ACTION EDUCATIVE

Du 01/01/2022 au 31/12/2022

PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELS

DÉSIGNATION	CHARGES	PRODUITS
Provision à tort d'une facture non parvenue		2 000
Produit sur cession d'immobilisations		829
Quote part sur subvention d'investissement		3 926
TOTAL		**6 755**

SAS 2G AUDIT